



Assemblée nationale

# journal des Débats

Première session — 31<sup>e</sup> Législature

Le mardi 14 décembre 1976

Vol. 18 — No 1

Président: M. Clément Richard

# DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Table des matières

Dépôt de la liste des députés élus. ....	1
Election du président de la Chambre (M. Clément Richard). ....	1
Remerciements de M. le Président. ....	2
Election des vice-présidents (M. Jean-Guy Cardinal). ....	2
(Mme Louise Cuerrier). ....	2
Message inaugural. ....	2
Formation de la commission de l'Assemblée nationale. ....	3
Ajournement. ....	6
Annexe	
Liste des membres du Conseil des ministres. ....	7
Liste des adjoints parlementaires. ....	8
Liste des députés. ....	9

*L'exemplaire, 35 cents - Par année, \$8 - Chèque à l'ordre du Ministre des Finances*  
*Adresse: Service des Documents Parlementaires*  
*Assemblée nationale*  
*Hôtel du Gouvernement, Québec*  
*G1A 1A7*

*Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1762*

**Première session  
de la 31<sup>e</sup> Législature**

**(Quinze heures dix-huit minutes)**

**Dépôt de la liste des députés élus**

**Le Secrétaire:** A l'ordre, messieurs!

J'ai l'honneur de déposer, sur le bureau de la Chambre, une liste certifiée des députés qui ont été élus aux dernières élections générales.

M. le premier ministre.

**Election du président de la Chambre**

**M. Lévesque (Taillon):** J'ai l'honneur d'informer l'Assemblée que l'honorable lieutenant-gouverneur l'autorise à élire un président. J'ai l'honneur de proposer que M. Clément Richard, député du district électoral de Montmorency, soit élu président de l'Assemblée et prenne place au fauteuil en cette qualité.

**M. Lévesque (Bonaventure):** M. le secrétaire général, je concours volontiers à la proposition du premier ministre qui nous invite à porter à la présidence de l'Assemblée nationale le député de Montmorency. La présidence de l'Assemblée nationale est devenue l'une des fonctions les plus importantes dans notre société.

Le Québec, en effet, est devenu, au cours des dix ou quinze dernières années, une société moderne extrêmement dynamique qui demeure profondément attachée aux grandes valeurs démocratiques. La complexité des changements politiques, économiques, sociaux et culturels que nous connaissons confère, en effet, aux débats politiques une dimension nouvelle qui trouve sa signification première au sein même de notre Assemblée nationale. C'est dire jusqu'à quel point, en raison même de l'importance des enjeux politiques qui sont en cause, la présidence de notre Assemblée devient une responsabilité exigeante.

Nous avons eu la chance, au cours des dernières années, de trouver dans le député de Laval, mon collègue à ma gauche, un homme qui a su être à la hauteur de la tâche de présider aux travaux de l'Assemblée nationale.

Je n'ai pas de doute que le député de Montmorency partage la même ambition de maintenir le prestige et l'autorité de l'Assemblée nationale. Le député de Montmorency est un juriste respecté et c'est important. Il a surtout acquis une vaste expérience des relations humaines qui le rend capable de s'élever au-dessus de la mêlée pour défendre et promouvoir les intérêts supérieurs de la collectivité. Nous sommes donc convaincus que le nouveau président de l'Assemblée nationale saura se faire le défenseur des droits des parlementaires et de la liberté d'expression de tous et chacun des membres de cette Assemblée.

C'est donc avec plaisir que j'appuie la motion du premier ministre, à l'effet d'élire à la présidence de l'Assemblée nationale le député de Montmorency.

**Le Secrétaire:** Le député de Lotbinière.

**M. Biron:** Je voudrais joindre ma voix à celle du premier ministre et du chef de l'Opposition officielle pour appuyer, moi aussi, la nomination du député de Montmorency comme président de l'Assemblée nationale.

**Le Secrétaire:** Le député de Rouyn-Noranda.

**M. Samson:** Bien sûr, je voudrais également joindre ma voix à celle des autres, pour appuyer cette excellente motion qui a été faite aujourd'hui par le premier ministre, en profiter également pour rendre un dernier hommage à l'ancien président, le député de Laval qui est encore des nôtres, et, bien sûr, souhaiter la meilleure des chances à celui qui aura l'immense responsabilité de présider aux travaux de cette Assemblée.

Bien sûr, je suis persuadé à l'avance qu'il a déjà de très bonnes intentions visant à améliorer la qualité de nos débats, le rôle du député à l'Assemblée nationale, et je compte qu'il sera l'un des excellents protecteurs de tous les droits des parlementaires en cette Assemblée.

**Le Secrétaire:** Le député de Beauce-Sud.

**M. Roy:** M. le secrétaire, je veux, à mon tour, appuyer la motion qui a été faite par le premier ministre et me joindre aux propos qui ont été tenus par mes prédécesseurs pour appuyer la motion proposant la nomination du député de Montmorency au poste de président de l'Assemblée nationale. Je veux l'assurer à l'avance de mon entière collaboration pour que les travaux de l'Assemblée nationale puissent se dérouler dans l'harmonie et dans l'ordre, de façon que, tous ensemble, nous puissions travailler dans l'intérêt du Québec et des Québécois.

**M. Lévesque (Taillon):** Si la Chambre me le permet, je voudrais ajouter quelques mots seulement pour me joindre au chef de l'Opposition, en particulier, pour rendre hommage — même si je n'étais pas parmi ses victimes, c'est la réputation qu'il a laissée — au député de Laval et aussi à la tradition qu'il a réussi à établir. Je pense que c'est une toute jeune tradition, encore de respect du règlement, de réformisme, aussi, à l'intérieur du Parlement et d'une très grande impartialité. C'est un peu en partant de barèmes qu'il a laissés derrière lui que nous avons fixé notre choix sur le député de Montmorency. Je suis sûr qu'aussi bien par sa formation que par sa carrière professionnelle et par l'enthousiasme avec lequel il a accepté cette tâche qui est très lourde, on le sait, il va savoir maintenir cette tradition nouvelle, mais qu'il s'agirait de maintenir et de pousser toujours plus avant, dans le sens du maintien des libertés et des droits de l'Assemblée nationale.

Je crois qu'on peut ajouter que nous prenons tous, j'en suis sûr, celui qui vous parle le premier, la résolution solennelle de l'aider dans cette tâche qui est toujours délicate.

**Le Secrétaire:** La motion est adoptée. J'ai l'honneur de proclamer que M. Clément Richard, député du district électoral de Montmorency, est élu président de l'Assemblée nationale du Québec, à l'unanimité.

#### Remerciements de M. le Président

**M. Richard (président):** Mesdames, messieurs, membres de l'Assemblée nationale, mes premières paroles, vous vous en doutez bien, seront pour adresser des remerciements à l'endroit de mon proposeur, le premier ministre, ainsi qu'à tous les membres de cette Chambre pour la marque de confiance qu'ils viennent de me témoigner. Des malins pourraient s'amuser à décrire cette procédure comme un conclave où deux évêques viennent d'élire le nouveau pape, Clément XVI, qui, lui, n'était pas encore un cardinal. L'évolution que vient de connaître l'Assemblée nationale en est une d'importance.

En effet, combien de mes prédécesseurs ont vivement souhaité pouvoir prononcer seulement ces mots: Mesdames et messieurs. La seule évocation de ce féminin pluriel nous rappelle le dur combat mené par plus de la moitié de la population québécoise pour obtenir en toute équité le droit de vote lui-même et conquérir par la suite l'ultime privilège d'être représentée à l'Assemblée nationale. Même s'il n'y a encore que quatre femmes à l'Assemblée nationale, l'étape qui vient d'être franchie me paraît si importante que la perspective d'avoir à dire: "A l'ordre, mesdames et messieurs" me réjouit presque.

Je dois ici rendre un hommage plus particulier à mon prédécesseur dont l'action, de l'aveu de tous, a toujours été marquée au coin de l'équité et de l'impartialité. La voie que je devrai suivre est donc déjà tracée et j'ai la ferme intention de ne pas m'en écarter.

Le présent Parlement est composé en grande partie d'éléments renouvelés, jeunes et dynamiques, à l'image du Québec que nous représentons. Les Québécois doivent donc pouvoir se reconnaître dans leurs institutions et à travers leurs élus. C'est notre responsabilité à tous, tout autant des membres de l'Opposition que du gouvernement, de relever ce défi et d'offrir à nos commettants une image réelle de dignité et d'efficacité dans les travaux de l'Assemblée nationale. Il s'agit là de la responsabilité première du président en qui vous venez de marquer unanimement votre confiance.

Je vous remercie encore vivement et j'espère être à la hauteur de l'estime, de l'honneur et de la confiance dont vous me gratifiez. Gardien des privilèges de la Chambre, le président n'est pas un symbole démocratique. Il est un instrument que je juge essentiel dans le processus démocratique; il est le garant de la survivance même des institutions parlementaires et par là de la liberté d'expression des représentants du peuple.

J'aurai donc à régir, selon les règles définies, les vivantes délibérations qui auront sûrement cours tout au long des travaux de la 31e Législature. De plus, je serai appelé à intervenir dans vos débats pour faire observer les règlements, mainte-

nir l'ordre ou les privilèges de la Chambre et de ses membres. J'entends bien respecter ces directives dans le respect des droits de l'Opposition et du gouvernement, même si, pour moi, la tâche s'avère particulièrement délicate puisque ce sont les pères du règlement qui auront souvent à s'affronter dans le dédale des procédures.

Je me permets de souligner qu'il y va plus que de la survivance d'une simple institution parlementaire, c'est la foi en la capacité d'un peuple d'instaurer un modèle de démocratie où le pluralisme aura droit de cité que les Québécois ont mis entre nos mains. Il faudra sans doute poursuivre l'entreprise de modernisation de l'Assemblée nationale amorcée depuis quelques années, mais je voudrais rassurer tous les députés, les officiers de l'Assemblée nationale et les fonctionnaires qui dépendent de ses services ainsi que les représentants de la Tribune de la presse que je veillerai à ce que la marche des réformes soit guidée par le sens de la mesure et de la continuité.

Je termine en laissant à votre réflexion ce mot du grand philosophe britannique, Bertrand Russell: "Institutions mould character and character transforms institutions". Merci.

#### Election des vice-présidents

**M. Burns: M. le Président,** je propose que M. Jean-Guy Cardinal, député du district électoral de Prévost, soit élu vice-président de l'Assemblée nationale.

**Le Président:** Cette motion est-elle adoptée?

M. Levesque (**Bonaventure**): Adopté.

**Le Président:** Adopté.

**M. Burns: M. le Président,** je propose que Mme Louise Cuerrier, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, soit élue vice-présidente de l'Assemblée nationale.

**Le Président:** Cette motion est-elle adoptée?

M. Lavoie: Adopté.

**Le Président:** Adopté. La séance est suspendue pour quelques instants.

**Le Président:** Veuillez vous lever, l'honorable lieutenant-gouverneur va faire son entrée.

#### Message inaugural

**Le Lieutenant-Gouverneur:** Veuillez vous asseoir.

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, la session qui s'ouvre aujourd'hui, même si elle est la première du nouveau Parlement, ne vise qu'à régler des questions qui sont de nature urgente ou qui découlent des gestes posés par l'ad-

ministration précédente. Ce n'est que lors de la session qui s'ouvrira au début de l'année qui vient que le gouvernement nous proposera son programme législatif.

Ainsi, au cours de la brève session qui commence, vous serez appelés à vous prononcer sur une série de lois de nature fiscale donnant effet au dernier discours du budget, y compris le financement par la ville de Montréal de sa part du déficit olympique, et à voter les crédits supplémentaires qui sont nécessaires pour faire face aux engagements pris par le gouvernement précédent.

Il vous faudra également prolonger, en attendant la refonte permanente qui s'impose, la Loi sur la conciliation entre locataires et propriétaires dont plusieurs dispositions viennent à expiration à la fin de cette année. Quelques autres questions d'urgence seront également soumises à votre attention.

Enfin, vous aurez à revoir certaines dispositions de la Loi de la Législature à la lumière des résultats des récentes élections et à approuver les changements intervenus dans le fonctionnement du Conseil exécutif.

Avant de terminer, c'est avec grand plaisir que je veux souligner que c'est la première fois dans son histoire que l'Assemblée nationale du Québec compte parmi ses membres plus d'une femme et vous féliciter d'avoir confié à l'une d'entre elles la présidence de vos travaux.

Je souhaite que cette nouvelle tendance puisse s'accroître dans l'avenir afin que votre Assemblée soit encore plus représentative de l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, puissent vos délibérations être éclairées pour le plus grand bien du Québec et de ceux qui l'habitent.

**M. Lavoie:** M. le Président, j'aimerais soulever une question de privilège. Il vient de se produire, à l'instant même, un incident grave qui constitue, à mon avis, une violation des droits et des privilèges de cette Assemblée et de plusieurs de ses membres.

Je considère cet incident comme une insulte à près d'un million et demi de citoyens du Québec qui rejaillit indirectement sur tous les membres de cette Assemblée — car, rares sont les comtés où on ne retrouve que 10% d'éléments non francophones — et qui rejaillit également directement sur plusieurs députés d'origine anglo-saxonne, ou dont la langue maternelle est ou était autre que le français.

Je voudrais mentionner le député de Robert-Baldwin, le député de Verdun, le député de Pointe-Claire et même le député de Maisonneuve.

**M. Burns:** J'invoque le règlement. Voulez-vous que je soulève une autre question de privilège?

**M. Lavoie:** C'est votre loisir.

**M. Burns:** Non. Je suis un francophone, et de culture française. Cela est très clair.

**M. Lavoie:** Selon mon information, votre langue maternelle, au départ, était la langue anglaise.

Le statut de la langue anglaise est reconnu à l'Assemblée nationale, ici, en vertu de la constitution de notre pays. Également, notre droit coutumier et la tradition ont toujours reconnu une présence de la langue anglaise dans le message inaugural. On sait, d'ailleurs, que ce message n'est pas rédigé par le lieutenant-gouverneur, mais qu'il origine, qu'il est rédigé sous l'autorité du gouvernement.

Je considère — je le regrette et c'est un reproche que j'adresse, à cet effet, au gouvernement lui-même — que c'est un manque de courtoisie, de délicatesse et un impair grave qui blessent profondément de nombreux membres de cette Assemblée. C'est un accroc à leur dignité et à leur fierté. Je crois que c'est un bien mauvais départ pour réaliser une certaine unité québécoise. Je regrette ce geste malheureux, un geste de séparation, ici même au Québec.

#### Formation de la commission de l'Assemblée nationale

**M. Burns:** M. le Président, conformément aux articles 22 et 136 de notre règlement, je propose que la commission de l'Assemblée nationale soit instituée et que MM. Bellemare, Bertrand, Blank, Boucher, Burns, Cardinal, Clair, Mme Cuerrier, MM. Fallu, Gendron, Lamontagne, Lavoie, Marcoux, Proulx et Richard en soient les membres et que cette commission se réunisse le mercredi 15 décembre 1976, à onze heures, à la salle 81-A.

**Le Président:** Est-ce que cette motion est adoptée?

**M. Lavoie:** Excusez-moi, M. le Président. Si je comprends bien, vous avez respecté l'économie de l'article 136 à l'effet qu'il y ait des membres ex officio, autant du gouvernement que de l'Opposition officielle. Vous avez ajouté cinq noms à votre choix dans lequel vous avez inclus, je crois, l'honorable député de Johnson et, la suggestion que je vous avais faite, l'honorable député de Saint-Louis pour compléter la liste des membres proposée par l'Opposition officielle.

**M. Burns:** Exactement. Je pense que vous avez parfaitement raison. Ce que j'ai fait, j'ai tout simplement respecté les membres ex officio à partir du président de la Chambre, des deux vice-présidents, des leaders de chacun des partis de l'Opposition, également les whips, les whips adjoints. J'ai ajouté, puisque comme leader du gouvernement j'ai la possibilité de nommer cinq personnes en vertu du règlement, le nom du député de Johnson à une de mes cinq suggestions pour une raison qui me paraît assez évidente, que je n'ai pas besoin d'expliquer à la Chambre, mais je voudrais justement que l'Union Nationale participe aux travaux de cette première commission. J'ai pris sur moi de nommer le député de Johnson au sein de ma délégation de cinq, si cela ne le choque pas trop, temporairement.

**M. Bellemare:** M. le Président, je saisis l'occasion qui m'est fournie pour la première fois, de remercier très sincèrement le leader du gouvernement pour sa générosité de sentiment, mais aussi pour sa perspicacité dans le soin qu'il a apporté pour traiter ce parti que je représente comme leader et qui, bien sûr, à cause de la législation déjà annoncée, sera investi de certains pouvoirs.

Je pense que je fais confiance à la Chambre, pour que des deux côtés, lorsque la loi sera présentée pour amender la Loi de la Législature, on puisse bénéficier des avantages qui sont reconnus en vertu de cette loi. Mais, tout de suite, M. le Président, je tiens à dire merci, au nom de mon groupe, pour cet apport généreux fait à l'Union Nationale dans la distribution des bureaux. Je voudrais ajouter mes remerciements aussi à l'égard du whip en chef qui, contrairement à ce qui se passait autrefois, a traité avec beaucoup d'égards ta deuxième Opposition.

**Le Président:** Adopté.

**M. Burns:** M. le Président, j'ai une dernière proposition. Je propose que, pour la prise en considération du message inaugural, l'Assemblée ajourne ses travaux au mercredi, 15 décembre 1976, à quinze heures.

**M. Bellemare:** M. le Président, sur la motion d'ajournement, je voudrais, en vertu de l'article 34, vous demander une directive. On sait qu'en vertu de l'article 23 il y a, bien sûr, dans la stipulation du règlement toute une nomenclature de choses qu'il est permis de faire en urgence. Est-ce l'intention du gouvernement, premièrement, de nous faire siéger mercredi soir, en vertu du temps qui est très limité, si nous voulons ajourner le plus rapidement possible pour les Fêtes?

Ma deuxième question: Est-ce l'intention du gouvernement de nous faire distribuer les projets de loi qui sont en avis aujourd'hui pour la première fois? On n'a jamais vu dans le discours inaugural, la première journée, des projets annoncés en avis; de coutume, depuis des années, on les annonçait la deuxième journée. Est-ce l'intention du gouvernement de nous déposer, demain, en première lecture, certains projets de loi? Vu le temps très limité, puis les bonnes intentions qu'a manifestées le ministre, leader du gouvernement, cela pourrait nous faciliter la tâche pour étudier le plus rapidement possible les projets de loi qui vont nous être soumis. Les deux questions visent, d'abord, à savoir ce qu'on fera mercredi soir et quel est le processus de "sitting" de la Chambre quant au reste de la semaine, pour que tous les députés puissent se conformer à un horaire raisonnable et, deuxièmement, si c'est l'intention du gouvernement de nous transmettre demain les lois qui sont en avis.

**M. Burns:** M. le Président, j'ai, je crois, trois questions auxquelles je me dois de répondre; la première, c'est à savoir si nous avons l'intention

de siéger mercredi soir, alors que le règlement ne prévoit pas qu'on puisse siéger mercredi soir.

Je dis tout de suite aux membres de l'Opposition que le gouvernement souhaiterait obtenir un consentement unanime pour siéger mercredi soir, dans l'intérêt de tous les membres de l'Assemblée nationale. Si je ne l'ai pas, évidemment, comme vous connaissez le règlement autant que moi, je ne serai pas capable de faire siéger la Chambre mercredi soir. C'était la première question.

La deuxième, relativement aux projets de loi, est que je m'engage auprès des membres de l'Opposition, tout au moins ceux avec qui j'ai à traiter directement, c'est-à-dire les leaders et les représentants du Parti national populaire et du Parti créditiste, à leur donner une copie de tous les projets de loi qui sont actuellement imprimés. A cause de phénomènes purement et simplement techniques, il y a certains projets de loi qui ne sont pas encore imprimés de façon définitive et qui le seront dans les deux jours qui viennent. Je m'engage auprès de tous les membres de l'Opposition à leur livrer le plus rapidement possible les projets de loi dès qu'ils seront imprimés, pour faciliter les travaux de la Chambre.

Quant à la troisième question, qui concerne le message inaugural, bien sûr que le règlement prévoit également qu'il peut y avoir un débat de 25 heures autour du message inaugural. J'ai déjà eu des communications avec l'Opposition officielle et avec le parti de l'Union Nationale. Je n'en ai malheureusement pas eu encore avec les deux autres membres de l'Opposition, mais, jusqu'à maintenant, les indications que je puis avoir me laissent croire que les partis vont se restreindre à à peu près un discours par parti politique. Si jamais cette entente ne vaut pas, je ne ferai pas de crise, je ne déchirerai pas mon linge en Chambre, je vous le dis tout de suite. Non, mais maintenant on est au pouvoir. C'était dans l'Opposition que je déchirais mon linge.

**M. Garneau:** ...

**M. Burns:** Je vais tout simplement me plier au règlement et à vos directives, M. le Président, relativement à ce débat inaugural. On va l'accepter de bonne grâce, sauf que cela me permet de rappeler un élément qui aurait pu échapper à certains membres de l'Opposition.

Cette session-ci — cela me paraît très clair à la lecture du discours inaugural — est une session, à toutes fins pratiques, où nous devons régler des problèmes urgents qui auraient normalement, s'il n'y avait pas eu les élections pour venir changer le cours des choses, dû être réglés par le gouvernement qui nous a précédé. Il y a deux seuls projets de loi jusqu'à maintenant qui sont, si je puis dire, du cru du gouvernement actuel, et c'est pour régler des situations très précises et très caractérisées. Alors dans ce sens je me dis que, peut-être, avec la bonne collaboration de l'Opposition, on peut régler cette session, sans bousculer personne, de façon quand même assez efficace et assez rapide. Alors, c'est le souhait que je formule.

**M. Bellemare (Johnson):** M. le Président, je voudrais terminer...

**M. Lavoie:** M. le Président...

**M. Bellemare (Johnson):** M. le Président, j'avais posé la question le premier.

**M. Lavoie:** Pour faire suite à l'intervention du leader parlementaire du gouvernement, nous sommes prêts, de notre côté, à collaborer. En ce qui concerne les travaux du mercredi soir et également les interventions sur le message inaugural, je préférerais consulter les membres de l'Opposition officielle et en discuter avec vous pour finaliser cette entente.

J'aurais peut-être une demande à vous faire concernant le dépôt des projets de loi en première lecture qui sera fait demain, j'imagine.

**M. Burns:** Je crois que tous ceux qui sont imprimés, et je dirai que la majorité actuellement sont imprimés, seront déposés demain. J'ai pris l'engagement de vous les livrer d'avance, avant même de les déposer à la Chambre.

**M. Lavoie:** C'est justement à ce propos que j'aurais une demande à faire au leader parlementaire du gouvernement relativement à un projet de loi du cru du gouvernement actuel, la Loi sur l'Exécutif. Pour faciliter son étude, j'aimerais proposer qu'on distribue un organigramme de ce futur gouvernement, de ce cabinet, avec la création de super-ministères, de ministres d'Etat, de ministres...

**M. Burns:** M. le Président, j'invoque le règlement.

**M. Lavoie:** Je n'ai pas terminé...

**M. Burns:** Non, non.

**M. Lavoie:** Et on ne peut plus reconnaître...

**M. Burns:** Non, non, j'invoque le règlement, M. le Président. S'il y en a un dans cette... Je m'excuse, M. le Président.

**M. Lavoie:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**M. Burns:** Ce que j'allais dire, M. le Président, c'est justement ce que le député de Laval vient de nous prouver; s'il y a une personne dans cette Chambre qui peut reconnaître le fait que, quand on invoque le règlement on doit s'asseoir, c'est bien lui. Je n'ai pas d'objection que nous ayons toutes les discussions voulues là-dessus, mais ce que le député de Laval est en train d'amorcer est une discussion sur le projet de loi, et je m'y oppose à ce moment. Je vous demande, M. le Président, de vous en tenir à... En tout cas, on a été bien gentil, du consentement unanime de la Chambre. On a répondu le plus largement possible et je n'ai pas l'intention de bâillonner qui que

ce soit. Si on entre dans le détail du projet de loi, si on entre dans la discussion du projet de loi, M. le Président, je vais être obligé d'invoquer le règlement; l'article 34 ne me permet pas cela.

**M. Lavoie:** M. le Président, je suis tout à fait d'accord; d'ailleurs je n'ai pas l'intention d'aller au fond de cette question, mais pourrions-nous avoir cet organigramme pour différencier les tuteurs des pupilles dans le cabinet? Cela pourrait faciliter l'étude du projet de loi.

**M. Burns:** M. le Président, tous ces détails seront donnés en réponse aux questions de l'Opposition lors de l'examen du projet de loi.

**M. Bellemare:** M. le Président, le consentement sera accordé de la part de notre groupe pour siéger mercredi soir. Il est sûr et certain qu'en vertu de l'article 30 il faudrait qu'une motion soit annoncée pour siéger, mais de notre côté nous acquiesçons volontiers à siéger mercredi soir pour donner plus de chances à libérer le gouvernement parce qu'il y a beaucoup de travail à faire, je pense. Je le sais bien préoccupé par certaines questions d'urgence. Demain, j'en poserai quelques-unes au premier ministre. Il sera très intéressé à ma question.

M. le Président, en vertu de l'article 30, deuxièmement, il y a aussi le lundi où le leader du gouvernement peut faire une motion non annoncée pour siéger le lundi. Est-ce son intention de faire une motion non annoncée pour siéger lundi?

**M. Burns:** J'ai l'intention de consulter les partis d'Opposition relativement aux travaux de la Chambre. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de les consulter de façon précise quant à la continuation des travaux. Comme leader du gouvernement, je sais que le chef de l'Opposition me comprend sans aucun doute. Je suis toujours plutôt enthousiaste sur la date de la fin des travaux, mais j'ai appris, alors que j'étais dans l'Opposition, que c'est l'Opposition qui décidait quand finissaient les travaux. D'ailleurs vous en savez quelque chose.

Je veux tout simplement vous dire qu'à cause de réunions qui sont prévues en fin de semaine il nous sera malheureusement impossible de siéger samedi, comme on aurait pu le faire par entente et comme cela m'a gracieusement été offert par le député de Johnson et par des députés de l'Opposition officielle. Je pense que ce sera impossible que nous siégions samedi, de sorte qu'il s'agira que nous nous entendions avec les membres de l'Opposition et que nous sachions exactement qu'elle est, à peu près, l'estimation du temps que nous voulons mettre à l'adoption des projets de loi et au règlement des travaux qui se présentent à nous actuellement.

**Une Voix:** Adopté, M. le Président.

**M. Samson:** M. le Président, en vertu de l'article 34, est-ce que le leader du gouvernement

pourrait nous dire si cela pourrait lui être utile de savoir que je suis absolument disposé, quant à moi, à siéger mercredi soir? Quant au message inaugural, je pourrais garantir au gouvernement que, dans notre parti, il n'y aura pas plus d'un discours.

**M. Burns:** Cela m'est très utile de savoir cela et il me serait également utile de le savoir de la part du député de Beauce-Sud.

**M. Roy:** M. le Président, je peux également assurer l'honorable leader du gouvernement de notre entière collaboration de ce côté. A la suite des rencontres qui auront lieu au cours des prochaines heures, nous serons, demain, en mesure de définir clairement ce qu'il en est.

Pour ce qui a trait au discours inaugural, évidemment, on peut prendre quelques minutes pour

faire quelques commentaires, mais je peux l'assurer que je ne me prévaudrai pas du droit de parler une heure.

**M. Bellemare:** Est-ce que le leader du gouvernement a remarqué que le temps s'est arrêté à trois heures?

**Le Président:** La motion d'ajournement est-elle adoptée?

**M. Burns:** Adopté.

**Le Président:** Adopté.  
L'Assemblée ajourne ses travaux à demain, quinze heures.

(Fin de la séance à 16 h 2)

### Compte rendu des débats de la Chambre

*L'édition quotidienne du journal des Débats paraît le surlendemain de chaque séance.*

*Elle comprend le texte des discours et des interventions dans la langue où ils ont été prononcés à l'Assemblée nationale.*

*Un premier tirage limité est distribué aux députés et aux correspondants parlementaires une heure après le discours.*

*Les députés peuvent soumettre à l'éditeur, pour leur propre discours et dans les délais prévus, les corrections absolument nécessaires pour des erreurs de fait ou des fautes de forme.*

*Pour plus de 25 exemplaires des Débats, la commande doit être faite par écrit au bureau des Débats (74-A) au plus tard le lendemain du discours.*

*Un index est préparé chaque jour pour être publié à la fin de la session. On peut obtenir des informations du service de l'index en appelant 643-2771.*

*L'abonnement au journal des Débats est de \$8 par année et l'index est disponible au coût de \$2. Les chèques ou mandats-poste doivent être faits à l'ordre du ministre des Finances et envoyés au service des documents parlementaires.*

*Le directeur,  
Benoît Massicotte,  
Bureau 74-A,  
Téléphone: 643-2890*

## ANNEXE

## MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES

## à l'ouverture de la 1re session de la 31e Législature

au 14 décembre 1976  
(ordre protocolaire)

M. René Lévesque	Premier ministre
M. Jacques-Yvan Morin	Vice-premier ministre
	Ministre de l'Education
M. Robert Burns	Ministre d'Etat à la réforme parlementaire
M. Claude Morin	Ministre des Affaires intergouvernementales
M. Jacques Parizeau	Ministre des Finances
	Ministre du Revenu
M. Camille Laurin	Ministre d'Etat au développement culturel
M. Pierre Marois	Ministre d'Etat au développement social
M. Bernard Landry	Ministre d'Etat au développement économique
M. Jacques Léonard	Ministre d'Etat à l'aménagement
M. Marc-André Bédard	Ministre de la Justice
M. Lucien Lessard	Ministre des Transports
	Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement
M. Marcel Léger	Ministre délégué à l'Environnement
M. Claude Charron	Ministre délégué au Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
M. Guy Joron	Ministre délégué à l'Energie
Mme Lise Payette	Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
M. Jean Garon	Ministre de l'Agriculture
M. Denis Lazure	Ministre des Affaires sociales
M. Guy Tardif	Ministre des Affaires municipales
M. Jacques Couture	Ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre
	Ministre de l'Immigration
M. Louis O'Neill	Ministre des Affaires culturelles
	Ministre des Communications
M. Yves Bérubé	Ministre des Richesses naturelles
	Ministre des Terres et Forêts
M. Rodrigue Tremblay	Ministre de l'Industrie et du Commerce
M. Yves Duhaime	Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
M. Denis de Belleval	Ministre de la Fonction publique

## LISTE DES ADJOINTS PARLEMENTAIRES

## à l'ouverture de la 1re session de la 31e Législature

M. Guy Chevrette	Adjoint parlementaire au ministère du Travail
M. Pierre de Bellefeuille	Adjoint parlementaire au ministère des Affaires culturelles
M. Gilles Grégoire	Adjoint parlementaire au ministère des Richesses naturelles
M. Richard Guay	Adjoint parlementaire au ministère des Communications
Mme Denise Leblanc	Adjoint parlementaire au ministère de l'Industrie et du Commerce pour les pêcheries
M. Maurice Martel	Adjoint parlementaire au ministère des Affaires sociales
M. Réal Rancourt	Adjoint parlementaire au ministère de l'Agriculture
M. Denis Vaugeois	Adjoint parlementaire au ministère des Affaires intergouvernementales

## LISTE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

(selon l'ordre alphabétique)

Nom, prénoms	Affiliation politique	Profession ou métier	District électoral
Alfred, Jean	P.Q.	Professeur	Papineau
Baril, Jacques	P.Q.	Agriculteur	Arthabaska
Beauséjour, Jacques	P.Q.	Educateur	Iberville
Bédard, Marc-André	P.Q.	Avocat	Chicoutimi
Bellemare, Maurice	U.N.	Serre-freins	Johnson
Bertrand, Jean-François	P.Q.	Professeur	Vanier
Bérubé, Yves	P.Q.	Ingénieur	Matane
Biron, Rodrigue	U.N.	Industriel	Lotbinière
Bisaillon, Guy	P.Q.	Conseiller technique	Sainte-Marie
Blank, Harry	P.L.Q.	Avocat	Saint-Louis
Bordeleau, Jean-Paul	P.Q.	Technicien	Abitibi-est
Boucher, Jules	P.Q.	Directeur	Rivière-du-Loup
Brassard, Jacques	P.Q.	Professeur	Lac-Saint-Jean
Brochu, Yvon	U.N.	Secrétaire	Richmond
Burns, Robert	P.Q.	Avocat-syndicaliste	Maisonneuve
Cardinal, Jean-Guy	P.Q.	Notaire	Prévost
Caron, Lucien	P.L.Q.	Administrateur	Verdun
Charbonneau, Jean-Pierre	P.Q.	Journaliste	Verchères
Charron, Claude	P.Q.	Professeur	Saint-Jacques
Chevrette, Guy	P.Q.	Secrétaire général	Joliette-Montcalm
Ciaccia, John	P.L.Q.	Avocat	Mont-Royal
Clair, Michel	P.Q.	Avocat	Drummond
Cordeau, Fabien	U.N.	Dir. de services	Saint-Hyacinthe
Couture, Jacques	P.Q.	Organisateur communautaire	Saint-Henri
Cuerrier, Louise	P.Q.	Enseignante	Vaudreuil-Soulanges
de Bellefeuille, Pierre	P.Q.	Journaliste	Deux-Montagnes
de Belleval, Denis	P.Q.	Fonctionnaire	Charlesbourg
Desbiens, Hubert	P.Q.	Enseignant	Dubuc
Dubois, Claude	U.N.	Commerçant	Huntingdon
Duhaime, Yves	P.Q.	Avocat	Saint-Maurice
Dussault, Roland	P.Q.	Enseignant	Châteauguay
Fallu, Elie	P.Q.	Professeur	Terrebonne
Fontaine, Serge	U.N.	Avocat	Nicolet-Yamaska
Forget, Claude	P.L.Q.	Economiste	Saint-Laurent
Gagnon, Marcel	P.Q.	Aviculteur	Champlain
Garon, Jean	P.Q.	Economiste et avocat	Lévis
Garneau, Raymond	P.L.Q.	Economiste	Jean-Talon
Gendron, François	P.Q.	Educateur	Abitibi-Ouest
Giasson, Julien	P.L.Q.	Courtier d'assurances	Montmagny-L'Islet
Godin, Gérald	P.Q.	Journaliste	Mercier
Goldbloom, Victor C.	P.L.Q.	Médecin	D'Arcy-McGee
Gosselin, Gérard	P.Q.	Travailleur communautaire	Sherbrooke
Goulet, Bertrand	U.N.	Professeur	Bellechasse
Gratton, Michel	P.L.Q.	Ingénieur	Gatineau
Gravel, Raymond	P.Q.	Moniteur en réadaptation	Limoilou
Grégoire, Gilles	P.Q.	Homme d'affaires	Frontenac
Grenier, Fernand	U.N.	Directeur général	Mégantic-Compton
Guay, Richard	P.Q.	Avocat	Taschereau
Johnson, Pierre-Marc	P.Q.	Médecin	Anjou
Jolivet, Jean-Pierre	P.Q.	Agent syndical	Lavoilette
Joron, Guy	P.Q.	Conseiller financier	Mille-Iles
Laberge, Henri	P.Q.	Assureur-vie agréé	Jeanne-Mance
Lacoste, Jean-Marc	P.Q.	Commissaire d'école	Sainte-Anne
Lalonde, Fernand	P.L.Q.	Avocat	Marguerite-Bourgeoys
Lamontagne, Robert	P.L.Q.	Notaire	Roberval
Landry, Bernard	P.Q.	Avocat	Fabre
Laplante, Patrice	P.Q.	Commissaire-administrateur	Bourassa
Larivière, Jean-Guy	P.L.Q.	Homme d'affaires	Pontiac-Témiscamingue

Laurin, Camille	P.Q.	Médecin	Bourget
Lavigne, Laurent	P.Q.	Enseignant	Beauharnois
Lavoie, Jean-Noël	P.L.Q.	Notaire	Laval
Lavoie-Roux, Thérèse	P.L.Q.	Administrateur scolaire	L'Acadie
Lazure, Denis	P.Q.	Médecin-administrateur	Chambly
Leblanc, Denise	P.Q.	Journaliste et étudiante	Iles-de-la-Madeleine
Lefebvre, Charles	P.Q.	Ingénieur	Viau
Léger, Marcel	P.Q.	Administrateur	Lafontaine
Le Moignan, Michel	U.N.	Prêtre	Gaspé
Léonard, Jacques	P.Q.	Comptable agréé	Laurentides-Labelle
Lessard, Lucien	P.Q.	Professeur	Saguenay
Levesque, Gérard D.	P.L.Q.	Avocat et administrateur	Bonaventure
Lévesque, Léonard	P.Q.	Cultivateur	Kamouraska-Témiscouata
Lévesque, René	P.Q.	Journaliste	Taillon
MacKasey, Bryce	P.L.Q.	Administrateur	Notre-Dame-de-Grâce
Mailloux, Raymond	P.L.Q.	Homme d'affaires	Charlevoix
Marchand, André	P.L.Q.	Imprimeur	Laurier
Marcoux, Alain	P.Q.	Administrateur scolaire	Rimouski
Marois, Pierre	P.Q.	Avocat	Laporte
Marquis, Léopold	P.Q.	Administrateur	Matapédia
Martel, Maurice	P.Q.	Pharmacien	Richelieu
Mercier, Jean-Guy	P.Q.	Administrateur	Berthier
Michaud, Gilles	P.Q.	Administrateur	Laprairie
Morin, Claude	P.Q.	Economiste	Louis-Hébert
Morin, Jacques-Yvan	P.Q.	Professeur	Sauvé
O'Gallagher, John	P.L.Q.	Ingénieur civil	Robert-Baldwin
O'Neill, Louis	P.Q.	Professeur	Chauveau
Ouellette, Adrien	P.Q.	Professeur	Beauce-nord
Pagé, Michel	P.L.Q.	Avocat	Portneuf
Paquette, Gilbert	P.Q.	Directeur pédagogique	Rosemont
Parizeau, Jacques	P.Q.	Economiste	L'Assomption
Payette, Lise	P.Q.	Journaliste	Dorion
Perron, Denis	P.Q.	Opérateur	Duplessis
Picotte, Yvon	P.L.Q.	Principal d'école	Maskinongé
Proulx, Jérôme	P.Q.	Professeur	Saint-Jean
Rancourt, Réal	P.Q.	Agriculteur	St-François
Raynauld, André	P.L.Q.	Economiste	Outremont
Richard, Clément	P.Q.	Avocat	Montmorency
Roy, Fabien	P.N.P.	Directeur gérant	Beauce-Sud
Russell, Armand	U.N.	Homme d'affaires	Brome-Missisquoi
Saindon, Zoël	P.L.Q.	Médecin-chirurgien	Argenteuil
Samson, Camil	R.C.	Vendeur	Rouyn-Noranda
Shaw, William Frédéric	U.N.	Chirurgien-dentiste	Pointe-Claire
Springate, George	P.L.Q.	Homme d'affaires et sportif	Westmount
Saint-Germain, Noël	P.L.Q.	Optométriste	Jacques-Cartier
Tardif, Guy	P.Q.	Professeur	Crémazie
Tremblay, Rodrigue	P.Q.	Economiste	Gouin
Vaillancourt, Claude	P.Q.	Avocat	Jonquière
Vaillancourt, Georges	P.L.Q.	Administrateur	Orford
Vaugeois, Denis	P.Q.	Historien et éditeur	Trois-Rivières
Verreault, Richard	P.L.Q.	Homme d'affaires	Shefford

P.Q.	—	Parti québécois
P.L.Q.	—	Parti libéral du Québec
U.N.	—	Union nationale
R.C.	—	Ralliement créditiste
P.N.P.	—	Parti national populaire